

Localisation	: 42	Référence : IA42000487
Aire d'étude	: Saint-Bonnet-le-Château	
Commune	: Saint-Bonnet-le-Château	
Adresse	: 17, 19 rue Chevalier	
Titre courant	: hôpital des pauvres, puis maison	
Dénomination	: hôpital, maison	
Destinations	: maison	
Appellation et titre	: des pauvres	

Cartographie : Lambert3 X = 0735276 Y = 0348332

Cadastre : 1824 SU1 38, 41 à 43; 1986 AE 343 à 345

Statut juridique : propriété privée

Dossier d'inventaire topographique établi en 1996, 1997 par Ducouret Bernard; Monnet Thierry

(c) Inventaire général, 1996

HISTORIQUE

Datation : 1er quart 13e siècle, 18e siècle, 19e siècle. 1633 (daté par travaux historiques, porte la date) .

Commentaire : L'existence de l'hôpital est attestée en 1220 par les Chartres du Forez. En 1688, l'hôpital est réunie à la maison de la Charité, avec à sa tête deux recteurs gérant communément l'établissement, avec possibilité pour eux d'entreprendre des achats d'extension pour le logement des pauvres. Reconnu en mai 1726, par Lettres Patentes du roi Louis XV, l'hôpital bénéficie de plus importants legs. Sous la Révolution, les administrateurs du district souhaitent en 1791, transférer l'hôpital dans l'ancien couvent des capucins, acheté par la commune le 20 mai 1791. L'importance des travaux de réhabilitation étant trop élevés, l'hôpital est rattaché à l'ancien couvent des ursulines en 1793. Le 29 mai 1792, la municipalité met en vente l'ancien hôpital divisé alors en plusieurs lots dont « une maison à quatre étages entourée d'une cour des côtés du matin et midy, d'une partie de jardin de la contenance d'environ 3 coupes ». Ce dernier lot est acheté conjointement par C. Martial et J.-P. Gardel ; les matrices cadastrales de 1824 précisent alors que cette maison est en possession de Mrs Martial Claude et Pierre. Cette maison est aujourd'hui située au 17 et 19 rue Chevalier. Ce bâtiment comportait jusqu'au début du siècle un tronc placé dans le montant gauche de la porte, avec les inscriptions suivantes : TRONC/POUR LES/PAUVRES DE/LA CHARITE/1633. Cette maison, sans caractère hospitalier évident date de la première moitié du 16e siècle. Plusieurs modifications y ont été apportées au 18e puis au 19e siècle. Cette maison est, au 19e siècle, transformée en hôtel de voyageurs, date à laquelle, probablement, des dépendances furent construites; elle est depuis plusieurs années, une maison d'habitation. Depuis son origine, une chapelle, dédiée à Notre-Dame, dépendait de l'hôpital. Vendue en 1792 à J. Giry et J.-B. Chapot, elle se trouvait vraisemblablement en face de l'hôpital, au niveau des numéros 12 et 10 de la rue Chevalier.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES : église dite chapelle; dépendances; communs

Localisation	: 42 - Saint-Bonnet-le-Château	Réf. : IA42000487
Adresse	: 17, 19 rue Chevalier	
Titre courant	: hôpital des pauvres, puis maison	
Dénomination	: hôpital, maison	

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite; moellon

Couverture : tuile creuse; tuile mécanique

STRUCTURE

Parti de plan : plan régulier

Vaisseaux et étages : sous-sol; rez-de-chaussée surélevé ; 2 étages carrés; étage en surcroît

Couvrement : voûte en berceau segmentaire

COUVERTURE : toit à longs pans; pignon découvert; appentis

DISTRIBUTION : escalier demi-hors-oeuvre; escalier en vis sans jour; en maçonnerie

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

L'escalier en vis est contenu dans une tourelle dont seule la partie centrale, et à partir du dessus de la porte d'entrée, est demi-hors-oeuvre ; ce renflement circulaire en façade repose sur un cul-de-lampe circulaire mouluré, frappé d'un écu martelé. L'escalier en vis dessert à chaque étage deux portes palières à la modénature semblable mais situées à un niveau de sol différent. La cave voûtée en berceau segmentaire s'étend seulement sous la partie gauche de l'édifice (parcelle 343), elle comprend également un placard mural en pierre. Les dépendances, en retour d'équerre comprennent des anciennes écuries au toit en appentis avec tuiles mécaniques. Dans la cour de celles-ci se trouve un abreuvoir ; l'accès à la cour se fait par un portail en arc segmentaire, à la date gravée sur le linteau illisible.

TYPOLOGIE : parcelle d'angle; escalier en vis

NOTE COMPLEMENTAIRE

HISTORIQUE

L'hôpital de Saint-Bonnet-le-Château existait et recevait déjà des malades en 1227, et nul doute qu'à cette date il ait été déjà assez ancien. Plusieurs documents en font foi. Celui qui porte la date de 1227, conservé aux archives de la Loire, fonds de Saint-Rambert, est un parchemin en latin dont la traduction est la suivante : « Moi Robert, chevalier, seigneur de Saint-Bonnet, je fais savoir par les présentes à tous ceux qui les liront à perpétuité, que moi Robert, chevalier, seigneur de Saint-Bonnet, pour plaire à Dieu et à la Bienheureuse Marie et pour la rémission de mes fautes et celles de mes prédécesseurs, j'ai cédé et confié la maison de l'hôpital des pauvres, située près la ville de Saint-Bonnet, avec tous ses biens aux moines de l'Île Barbe, et nommément à leur maison de Saint-Rambert, dont le prieur sera investi de la propriété de cette maison d'aumône et de ses dépendances. Toutefois à la condition expresse que le Prieur et le couvent de Saint-Rambert seront tenus de pourvoir à la bonne administration de cette maison hospitalière, et d'y recevoir les pauvres comme ils y étaient reçus auparavant... » (A.D. 42. H. 25. Chartes du Forez. T.5, 611. Saint-Bonnet-le-Château). (LIBERCIER, A. (le Père). **L'hôpital de Saint-Bonnet-le-Château. Notes historiques.** In *Almanach paroissial de Saint-Bonnet-le-Château* [1ère moitié 20e siècle], 6 p).

Le testament de Catherine Cussonel (1392) autorise, d'autre part à penser qu'il était alors dans les usages de faire à l'hôpital des legs de charité ; l'acte par lequel elle institue les pauvres ses héritiers universels ressemblent fort à une donation en règle à l'hôpital lui-même. (CONDAMIN, James, LANGLOIS, François. **Histoire de Saint-Bonnet-le-Château.** Paris, Picard, Lyon, Vitte et Perrussel ; Saint-Etienne ; Chevalier, 1885-1887. 2 Vol. 560 p. 471 p. : ill. , 25cm. T. 1, pp. 145-147)

Un document datant du 20 février 1687 et contenant une « délibération des habitants de Saint-bonnet pour l'établissement d'une maison de Charité dans la dite ville », stipule que les recteurs, au nombre de deux, géreront le futur établissement de la Charité, lié à l'hôpital, et que ces deux maisons auront un revenu unique et commun. D'autre part, il semblerait que cette réunification ait engendré des achats, ou des locations de maisons nouvelles pour pouvoir loger convenablement les pauvres de la ville.

Au XVIIIe siècle, les hospices de Saint-Bonnet étaient loin d'avoir des ressources importantes. Ils se trouvaient presque abandonnés lorsqu'il se furent rétablis, en 1688, « par le zèle de Mgr Camille de Neuville ». Le curé Jean Dubesset acheva la tâche entreprise par l'archevêque de Lyon. Les règlements de l'hôpital général et de la charité de la ville de Saint-Bonnet l'an 1688 tels qu'ils furent imprimés alors et édités à Lyon, chez Jacques Faeton, rue Confort, à l'Epée Royale, nous précise que la communauté des pauvres sera toujours composée environ de cinquante personnes. (CONDAMIN, James, LANGLOIS, François. **Histoire de Saint-Bonnet-le-Château...**, T.2, pièce justificative n°XX, p. 439).

A l'instigation de Jean Dubesset de Fougerolles, curé de Saint-Bonnet, les notables de la ville avaient présenté une délibération, en date du 15 août 1719, à l'archevêque de Lyon à l'effet d'obtenir la confirmation de l'union de la maison de la Charité à l'ancien hôpital, avec la permission d'y associer les Filles de la congrégation de Saint Joseph. l'archevêque ayant rendu, le 4 décembre de la même année, un décret favorable, et pleinement confirmé et permis la dite union et l'association, le roi Louis XV, accorda au mois de mai 1726, les Lettres de confirmation nécessaires à cet effet. (**Etablissement d'un hôpital a St-Bonnet le Châtel. Lettres patentes. Données au mois de may 1726.** Montbrison : impr. Pierre Legouve, [vers 1730], 8 p).A.D. 42. 34 J, entrée 530, n°2 Registre des délibérations de la commission administrative de l'hospice de Saint-Bonnet-le-Château (20 mai 1783-16 juillet 1860)). (CONDAMIN, James, LANGLOIS, François. **Histoire de Saint-Bonnet-le-Château...**, T.2, pp. 276-278). L'hôpital de Saint-Bonnet, reconnu par Lettres Patentes, fut favorisé dès lors d'un plus grand nombre de legs et de donations.

Le 23 avril 1727, un état des biens appartenant aux maisons de l'Hôpital et de la Charité nous renseigne sur les bâtiments et terres en leur possession, parmi ceux-ci figurent un bâtiment joignant la chapelle publique Notre-Dame situés au faubourg de la ville (A.D. 34 J - 517/1). Quelques années plus tard, en 1763 ou 1764, une lettre adressée à l'archevêque de Lyon mentionne l'existence d'une chapelle pour chacune de ces maisons, éloignées l'une de l'autre de trente pas. Dans le même courrier, les recteurs et administrateurs demandent la suppression de la chapelle de la Charité, jugée peu pratique ; la réponse qui leur est adressée le 8 février 1764 entérine leur choix. (A.D.34 J - 517/1).

NOTE COMPLEMENTAIRE

HISTORIQUE (suite)

Avec la Révolution, l'histoire de l'Hôpital de Saint-Bonnet semble prendre fin. En effet, le 20 décembre 1791, la ville acquiert le couvent des capucins pour y loger l'Hôpital (qui sera fixé définitivement au couvent des ursulines par la suite), et vend le 29 mai 1792 l'ensemble des bâtiment et terres qui le constituaient. Ainsi, une maison à quatre étage avec jardin au revers est acquise par Claude Martial ; une partie de bâtiment, cour et jardin, constituent le lot acquis par Jacques-Philippe Gardel ; André Callemard achète une maison à 4 étages ; une petite maison avec cave et grange fera l'affaire de Jean Malbort, tandis que la chapelle Notre-Dame trouvera acquéreur en les personnes de Joseph Giry et Jean-Baptiste Chapot. (A.D. 34 j - 517/49), (FRANCOIS, Noël. **Essai d'histoire sur Saint-Bonnet-le-Château**, [vers 1965], cahier n°1).

Les matrices cadastrales de 1824 nous ont permis de retrouver certain de ces acheteurs : Martial Claude et Martial Pierre sont alors propriétaires des n° 17 et 19, actuels, de la rue Chevalier, et Callemard Antoinette veuve Richard d'une maison située à l'angle de la rue Chevalier et Callemard actuelles.

CONCLUSION

Si aujourd'hui on situe assez bien le bâtiment principal de l'ancien Hôpital, aux numéros 17 et 19 de la rue Chevalier, on a perdu la trace de l'ancienne chapelle Notre-Dame qui a du, comme le contrat de vente passé en 1792 le stipulait, être partiellement, voir totalement détruite. Même si aujourd'hui on s'accorde à penser que celle-ci se situait à l'emplacement des numéros 10 et 12 de la rue Chevalier, rien est certain. De même, il n'est pas sûr que l'emplacement présumé de l'Hôpital soit celui sur lequel fut construit le premier Hôpital cédé et confié par Robert de Saint-Bonnet en 1227 ; son emplacement a pu quelque peu changer lors de son rétablissement en 1688.

DOCUMENTATION**ARCHIVES****A. Hospitalière de Saint-Bonnet**

Archives non classées

Manuscrit de 10 pages. **Délibération des habitants de St-Bonnet pour l'établissement d'une Maison de Charité dans lad. Ville Du 20 Février 1687.**

Etablissement d'un hôpital a St-Bonnet la Châtel. Lettres patentes. Données au mois de may 1726. Montbrison : impr. Pierre Legouve, [vers 1730], 8 p.

LIBERCIER, A. (le Père). **L'hôpital de Saint-Bonnet-le-Château. Notes historiques.** In *Almanach paroissial de Saint-Bonnet-le-Château* [1ère moitié 20e siècle], 6 p.

DOCUMENTS FIGURES

« Tronc pour les pauvres de l'Hôpital ». Epreuve photographique, s.a., vers 1880. J. Condamin, F. Langlois, *Histoire de Saint-Bonnet-le-Château*. Vol. 1, 1885 - 1886, p. 145.

BIBLIOGRAPHIE

L'histoire de Saint-Bonnet-le-Château, Chap. 1 : Des origines au rattachement au Comté de Forez. *Bull. des Amis du Vieux Saint-Bonnet* n° 11, 1993, pp. 3-8.

CHARRERAU, Louis. **Documents - Légendes - Renseignements - Réflexions sur Saint-Bonnet-le-Château et ses environs.** Manuscrit, vers 1930, 4 cahiers. Cahier n°2, pp. 61, 68, cahier n°4, pp. 121-122.

CHARRERAU, Louis. **Livre de Raison du Docteur Boyer, Médecin à Saint-Bonnet-le-Château, années 1620 à 1634.** Saint-Bonnet-le-Château : impr. A. Prades-Freydier, vers 1930, 40 p.

CONDAMIN, James, LANGLOIS, François. **Histoire de Saint-Bonnet-le-Château.** Paris, Picard, Lyon, Vitte et Perrussel ; Saint-Etienne ; Chevalier, 1885-1887. 2 Vol. 560 p. 471 p. : ill. , 25cm. T. 1, pp. 145-147, t. 2, pp. 276-278, 439-448.

FRANCOIS, Noël. **Essai d'histoire sur Saint-Bonnet-le-Château.** Saint-Bonnet-le-Château : impr. H. Crépet, [vers 1965]. 6 Cahiers, : ill. , 21cm. Cahier n°1, 20 p.

VERCHERY, Yvonne. **Un document du XIIIe siècle concernant la maison de l'hôpital de Saint-Bonnet-le-Château.** *Bull. des amis du pays de Saint-Bonnet-le-Château*, n°14, 1998, p. 55.

DOCUMENTATION

ARCHIVES

. Les mêmes privilèges dont jouissent les autres maisons de charité de son royaume, portant union dudit hôpital à la dite maison de charité, avant laquelle ces deux maisons étoient gouvernées distinctement, dont chacune d'ocellés avouent leur église particulière, **éloignée l'une de l'autre de trente pas.**

Par cette réunion de maison la chapelle destinée pour la dite maison de charité, est devenue inutile joint à ce qu'elle est irrégulière comme attenante à la cuisine et à la chambre des gouvernants qui est au dehors ; à ces causes requièrent. A ce qu'il plaize à votre Grandeur, ordonner que la dite chapelle de charité demeurera interdite. Ce faisant ordonner que les messes qui se trouveront fondées en la dite chapelle seront célébrées dans celle de l'hôpital, ou le St Sacrement repose, dédiée sous le vocable de la Vierge, qui est très régulière et de toute ancienneté. »
Réponse à la lettre (8 février 1764)

« ...nous avons interdit et interdisons la chapelle servant à l'usage de la maison de charité de St Bonnet le château ; défendons de faire aucun service à l'avenir, permettons d'en démolir l'autel et d'en transférer avec la décence requise les vases et pierre sacrée, reliquaires, statues, linges et ornements dans la chapelle servant à l'usage de l'hôpital de la ville. »

* 34 J, entrée 530, n°2

Registre des délibérations de la commission administrative de l'hospice de Saint-Bonnet-le-Château (20 mai 1783-16 juillet 1860)

19 août 1786. La communauté des soeurs de saint joseph a été établie dans l'hôpital par lettres patentes de mai 1726. Copie de leurs statuts. Double fonction : servir les malades et instruire gratuitement les jeunes filles pauvres.

* 34 J, entrée 517, n°49.

Lettre du district, 20 décembre 1791.

La ville a acquise le couvent des Capucins pour y loger l'Hôpital et veut vendre les anciens bâtiments.

29 mai 1792. Vente de l'ancien hôpital par « la municipalité [...] assemblée dans l'église ou chapelle de Notre Dame ». Un plan a été dressé. L'ensemble a été divisé en plusieurs lots pour la vente :

1 « Une maison a quatre étages entourée d'une cour des côtés de matin et midy d'une partie de jardin de la contenance d'environ trois coupes qui sera divisé par moitié avec l'acquéreur de l'article suivant ». Lot acquis par Claude Martial, négociant de St-Bonnet.

2 « ...Une partie de bâtiment, cour et jardin qui sera divisé par moitié avec l'adjudicataire de l'article précédent ». Adjugé à Jacques-Philippe Gardel. Doit « souffrir les jours de la grange de bize formant l'article 5 ».

3 « ...une maison à quatre étages... » ; acquise par André Calemard, maître taillandier de cette ville. Doit « faire démolir et détruire la batisse extérieure d'un four et pétrin anticipant sur la rue du côté de bize et de s'aligner sur l'angle du mur dudit bâtiment ».

4 « ...une petite maison, une cour et une cave au dessous de la grange cy-après... » acquise par Jean Malbort Cadet, négociant de St-Bonnet.

5 « ...une grange et bûcher avec un grenier et charnier au-dessus... », acquis par Jean Malbort.

6 un jardin « d'environ deux coupes... », acquis par Jean Malbort.

7 « ... l'église ou chapelle de Notre Dame avec les bâtimens et cour y attenans... », acquis par Joseph Giry et Jean-Baptiste Chapot, boulangers. « à charge pour eux que lorsqu'ils reconstruiront laditte chapelle ils seront tenus, comme ils s'en obligent, de détruire les piliers qui sont au matin et midi de la dite chapelle et de s'aligner aux murs des autres bâtimens desdits côtés de matin et midi... ». Chapeau a déclaré être adjudicataire de la moitié du lot au nom de Pierre Bourgin, marchand de Saint-Bonnet.

1er juin 1792. Convention entre la municipalité et l'entrepreneur de Montbrison Joseph Crosemarie pour la transformation de l'église des Capucins en salle des malades. Liste précise des travaux à exécuter.

DOCUMENTATION

ARCHIVES

A.D. Loire

* H. 25. Chartes du Forez. T.5, 611. Saint-Bonnet-le-Château.

Septembre 1227. Robert, seigneur de Saint-Bonnet, fait don à l'abbaye de l'Île Barbe et au prieuré de Saint-Rambert de l'hospice de St-Bonnet, à la condition que le prieur y recevra les pauvres et les nourrira, comme il en était auparavant, et que Robert et ses successeurs en assureront la sauvegarde. Le prieur était alors Guillaume Arrivi. Fait à Leignec

* H. 25. Chartes du Forez. T.1, 54.

14 avril 1232. Sentence rendue par Bonnet, official de Lyon entre le prieur de Saint-Romain-le-Puy et celui de Saint-Rambert, à propos de la maison des pauvres de Saint-Bonnet-le-Château, revendiquée par le prieur de Saint-Romain comme ayant été bâtie sur le sol de l'église de Saint-Nizier-de-Fornas, qui dépendait de son prieuré...L'official déboute le prieur de Saint-Romain

* H. 25. Chartes du Forez. T.1, 58.

Août 1234. Robert, seigneur de Saint-Bonnet-le-Château, ayant donné à Guillaume Arrivi, jadis prieur de St-Rambert, l'hôpital des pauvres qui jouxte le marché, a augmenté cette donation de divers cens sur trois jardins sis près dudit hôpital.

* 34 J, entrée 517, n°3

Inventaire des meubles de l'église de Notre-Dame de l'Hôtel-Dieu (1656)

* 34 J, entrée 517, n°1

1726. ...depuis plusieurs siècles, il y a dans la dite ville un hôpital qui paraît avoir été fondé par les anciens comtes de Forez...que cette retraite des pauvres presque abandonnée avait été rétablie en 1688 par le zèle du feu Sr de Neuville archevêque de Lyon au moyen de l'établissement d'une maison de charité qui aurait été unie à l'hôpital, et sont depuis soutenues et augmentées par les libéralités des habitants de la dite ville...

* 34 J, entrée 517, n°1

Etat des biens appartenant aux maisons d'hôpital et de la charité de la ville de Saint Bonnet le chatel en Foret et fait le 23 avril 1727.

"1° - un corps de bâtiment joignant une chapelle publique ditte notre dame au faubourg de la ville de Saint Bonnet destinée d'un temps immémorial à recevoir...aux pauvres malades.

2° - autre corps de batimens avec jardins...publique dittes des anges de mesme au faubourg de la dite ville légués pour servir aux pauvres nécessiteux orphelins et autres ou ils ont été recus depuis l'an 1688, par Monsieur Boyer de Vinols...du 31° janvier 1688 et 18° 8bre 1693 reçue Syméon, notaire.

3° - deux maisons situées à la Grand Rue de la dite ville léguées par Dame Calsérino (?) Valensson suivant son testament du 11° 8bre 1678 recue Syméon, produisant annuellement cinquante livres

4° - une petite terre d'environ trois cartonnées située aux Fauchers acquise de Gonon du produit de cinq livres

5° - St-Nizier :"
....."

* 34 J, entrée 517, n°1

Lettre à l'archevêque de Lyon.(1763 ou 1764)

« ...les recteurs et administrateurs des maysons royales de charité et Hôpital de la ville de Saint-Bonnet le Châtel, remontent à votre grandeur que par lettres patentes de sa majesté du mois de may 1726 vérifiée en parlement et cour des aides à accorder aux dites maisons

Doc. 1 Plan-masse, extrait du plan cadastral achevé en 1824. Section unique, parcelles 38, 41 à 43.



Doc. 2 "Tronc pour les pauvres de l'Hôpital". Epreuve
photographique, s.a., vers 1880.
J. Condamin, F. Langlois, Histoire de Saint-Bonnet-le-
Château. Vol. 1, p. 145.

Repr. Inv. J.M. Refflé
97 42 0131 X B



Fig. 1 Vue d'ensemble de la façade sur la rue Chevalier et du
portail des communs.

Ph. Inv. J.M. Refflé
96 42 0877 X



42 SAINT BONNET LE CHATEAU, 17, 19 rue Chevalier
HOPITAL des pauvres, actuellement MAISON

Fig. 2 Vue d'ensemble de la tour d'escalier demi-hors-oeuvre situé sur la façade sur la rue Chevalier.

Ph. Inv. J.M. Refflé
96 42 0886 X



42 SAINT BONNET LE CHATEAU, 17, 19 rue Chevalier
HOPITAL des pauvres, actuellement MAISON

Fig. 3 Vue d'ensemble du portail de la tour d'escalier demi-hors-
oeuvre situé sur la façade sur la rue Chevalier.

Ph. Inv. J.M. Refflé
99 42 0303 X



Fig. 4 Détail de la baie à l'étage de la tour d'escalier demi-hors-
oeuvre situé sur la façade sur la rue Chevalier.

Ph. Inv. J.M. Refflé
99 42 0304 X

